# HORSSEETE



Mission: conservation?



Bulletin de l'AGBD - Genève Février 2015 - No 106

# ce qu'ils ont dit

L'unique libraire de Richmond-Ouest 10 exulte à chaque vente réalisée auprès des futurs pionniers de passage. Des livres, tous imprimés sur du



papier. La technologie des arbres morts ! Des informations qui, convenablement entreposées, dureront des millénaires. Et sans piles ! On devrait vanter ces atouts sur un panneau publicitaire, songe Humphrey Llewellyn III.

S'il n'en tenait qu'à lui, tous les ouvrages jamais rédigés seraient conservés précieusement. Au moins un exemplaire de chaque serait relié en peau de mouton et enluminé par des moines (mieux, par des religieuses nues, pour obéir à un penchant tout à fait personnel). Or voilà qu'est donnée l'occasion à l'humanité, espère-t-il, de revenir dans le giron de la bibliophilie. Il jubile. L'électronique ne s'est pas encore imposée dans les nouveaux mondes, n'est-ce pas ? Où il est, votre Internet ? Ha! Et Google ? Et le vieux Kindle de ta mère ? Et ton iPad 25 ? Qu'est-il advenu de Wikipizza ? (Il l'appelle toujours ainsi en signe de dédain ; très peu de gens s'en rendent compte.) Ils se sont tous envolés, hommes de peu de foi! Tous ces joujoux et gadgets à la mode gisent au fond de tiroirs, leur écran mort comme les yeux d'un cadavre, abandonnés.

Les livres – oui ! de vrais livres ! – s'envolent littéralement de ses étagères. Dans la Longue Terre, l'humanité revient à l'âge de pierre. Elle a besoin de découvrir les gestes d'autrefois, de savoir distinguer le comestible du vénéneux. Il lui faut bâtir des feuillées, enrichir les champs avec du fumier animal et humain dans des proportions inoffensives. Et la cordonnerie ! Oui, elle doit réapprendre à extraire le minerai de fer, mais également à travailler le graphite, à fabriquer de l'encre. Aussi les presses d'Humphrey tournent-elles à plein régime pour produire des cartes géologiques, des rapports de prospection, de banals manuels et almanachs, en restituant à la page imprimée un savoir qu'elle allait perdre.

Il caresse la couverture en cuir poli d'un ouvrage. Oh ! tôt ou tard, cette science sera de nouveau la précaire prisonnière de l'électricité. Mais, pour l'instant, la patience du livre est récompensée et son heure est revenue.

Extrait: Terry Pratchett et Stephen Baxter, La Longue Terre, Librairie L'Atalante,

2012, pp. 112-113.

Couverture: Public Library of Cincinnati & Hamilton Country

# édito

Ce numéro m'évoque une œuvre à la fois pléthorique, inquiétante et, à coup sûr, fascinante, *Le jardin des délices* de Jérôme Bosch. Il devait s'agir surtout de conservation mais la végétation a envahi les pages ; le bibliothécaire se révèle cultivateur, défricheur, écrivain. Ici, la question touffue des données de la recherche est débroussaillée, Voltaire nous enseigne les vertus du désherbage, nous voyons que les serres sont des espaces finis et, enfin, nous cueillons trois très petites proses germées dans l'esprit de nos collègues inspirés. Si le compactus était un herbier, les plantes y seraient les bibliothécaires.

Julie Gindre



Illustration réalisée par Jehan Khodl

# billet du président : bilan d'une présidence

Jean-Philippe Accart Président AGBD

En ce début d'année 2015, l'AGBD n'aura jamais été aussi sollicitée : par ses membres pour la défense du métier vis-à-vis de SCORE, par les autorités politiques qui prennent notre avis, par la profession en général qui évolue à vitesse grand V. L'AGBD est donc bien vivante si l'on en juge les nouvelles adhésions qui ne faiblissent pas et les sollicitations de toutes sortes. Durant ces quelques années de présidence, j'ai eu la grande chance de travailler avec un comité ouvert et dynamique, prêt à proposer de nouvelles idées et développements : nous avons ainsi pu organiser les 40 ans de l'Association, puis un grand débat avec les trois employeurs principaux du Canton (l'Université, la Ville et la Bibliothèque de Genève) concernant leur vision pour les bibliothèques à Genève, ainsi qu'un séminaire avec la section Préservation et Conservation de l'IFLA, trois événements très bien suivis par nos membres. La nouvelle Bibliothèque de l'IHEID nous a ouvert ses portes à plusieurs reprises, depuis la visite du chantier jusqu'à l'offre régulière de ses locaux. Les Midi-AGBD ont été poursuivis au rythme de trois par année, le Prix romand de bibliothéconomie décerné, la revue Hors-Texte a sorti des numéros très appréciés, et nos moyens de communication en ligne (le site web et la page Facebook) alimentés et remis en forme. Le nombre d'adhérents dépasse les prévisions pour s'établir aux alentours de 340 membres. Et, last but not least, le budget de l'Association a retrouvé son équilibre.

L'AGBD parait bien partie pour encore 40 années (ce que je lui souhaite sincèrement) et je remercie chaleureusement l'ensemble du Comité et toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette présidence un moment privilégié et enthousiasmant.



# conservation en bibliothèque académique : mise en conserve ou ouverture sur l'infini ?

Considérations sur la nouvelle politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève

Pedro Nari Coordinateur du pôle "ressources documentaires" Bibliothèque de l'Université de Genève

# La bibliothèque de l'UNIGE se dote d'une poldoc

Avec la nouvelle année, la Bibliothèque de l'Université de Genève s'est dotée d'une politique documentaire. C'est là une réalisation qui s'inscrit dans la consolidation d'une organisation relativement récente de cette nouvelle structure. En effet, ce qui est aujourd'hui la Bibliothèque de l'UNIGE était encore il y a peu un ensemble d'entités multiples, rattachées aux différentes facultés de l'institution, sans direction commune et sans véritable politique documentaire coordonnée.

La Charte de la Bibliothèque de l'Université de Genève (www.unige.ch/dis/charte/), élaborée en 2014, précise les missions, la vision, les valeurs, la structure et la gouvernance de ce qui est désormais une seule entité au sein de l'Université. A la suite de cette charte, fixant le cadre des activités et les objectifs de la bibliothèque, il était essentiel d'avoir également un document spécifique consacré à ce qui peut être considéré comme la « matière première » de la bibliothèque, à savoir ses collections. Ainsi, c'est à l'aide d'un outil assez classique - une politique documentaire - que les principes généraux en matière d'acquisition et de développement des collections, mais aussi de traitement et de conservation des documents ont été émis.

La Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève (www.unige.ch/dis/politique-documentaire) est un document relativement succinct (4 pages), composé de 12 principes généraux, répartis en 3 rubriques :

- 1) Généralités : précisions sur le contexte ; celui d'une bibliothèque académique axant le développement de ses ressources documentaires en fonction des activités d'enseignement et de recherche de l'institution
- 2) Principes d'acquisition : principes combinant la coordination de la sélection documentaire au sein de la bibliothèque, la complémentarité des réseaux, le respect des budgets alloués et tenant compte également de la documentation disponible gratuitement
- 3) Principes d'évaluation, de conservation, d'accès et de traitement des collections: principes précisant les pratiques en termes de réévaluation régulière des collections, de signalement des documents aux usagers, de désherbage et de conservation.

Cet ensemble de principes entend d'une part décrire, préciser et clarifier ce qui est déjà pratiqué depuis de longues années. D'autre part, il s'agit également de prendre en considération des réalités nouvelles et à venir, notamment en termes de développement des ressources en ligne et de nouveaux modèles d'acquisition (logique d'accès vs logique d'achat) qui caractérisent une bibliothèque hybride, proposant aussi bien de la documentation sur support physique que de la documentation accessible en ligne, ayant fait l'objet d'un achat, d'un abonnement ou étant accessible librement.

Cette politique documentaire ne rentre toutefois pas dans des détails ou des spécificités propres à l'une ou l'autre des champs disciplinaires qui font le quotidien de nos chercheurs et de nos étudiants. En effet, l'Université de Genève est l'une des universités en Suisse à proposer un panel très étendu de programmes d'études et un cadre de recherche de type encyclopédique, couvrant aussi bien la théologie que la chimie, en passant par le droit, la physique, les sciences sociales, la pharmacie, l'économie, la traduction et l'interprétation, les mathématiques, la littérature, la musicologie, les sciences de l'Antiquité ou encore la médecine. Afin que les spécificités de chaque ensemble disciplinaire puissent être prises en compte, la politique documentaire s'accompagnera de politiques d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections. Ainsi, d'ici l'été 2015, chaque ensemble disciplinaire disposera d'une politique d'acquisition propre, détaillant les critères pour l'acquisition de ressources documentaires spécifiques à chaque discipline, tout en étant en adéquation avec la politique documentaire et la charte de la Bibliothèque de l'Université de Genève.

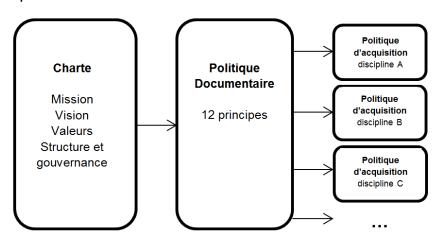


fig.1 : articulation entre la charte de la bibliothèque, la politique documentaire et les politiques d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections des différentes disciplines

#### Et la conservation dans tout ça?

Le présent numéro de *Hors-Texte* étant consacré à la conservation, voici à la suite un aperçu des éléments de cette nouvelle politique documentaire en lien avec la conservation. En tant que bibliothèque académique, répondant à des besoins en

matière d'études et de recherche, la Bibliothèque de l'UNIGE n'a pas de mission de conservation patrimoniale [1] contrairement à une bibliothèque cantonale ou nationale.

De cet état de fait découle comme principe élémentaire en termes de conservation que le **désherbage fait partie intégrante du développement des collections**. Sacré paradoxe, lorsque dans une certaine conscience collective, le terme « conservation » pourrait supposer que l'on garde tout, pour toujours.

Le désherbage, à savoir l'opération qui consiste à retirer des rayons les documents qui ne peuvent plus être proposés au public, est à comprendre comme la révision critique des collections, qui peut impliquer aussi bien l'élimination définitive d'un document, sa relégation vers un autre lieu de dépôt (retrait du libre accès et mise en magasin fermé au public) ou la réduction du nombre d'exemplaires d'un même ouvrage.

Dans un contexte académique où il est indispensable de mettre à disposition de l'information récente, mise à jour régulièrement et qui ne soit pas obsolète, cet aspect revêt une importance primordiale pour l'accès à l'information de nos usagers, mais également pour la qualité du service rendu et la perception par nos lecteurs de la qualité des collections mises à disposition. Rien de plus déroutant qu'un étudiant ou un chercheur vous disant que « de toute façon, à la bibliothèque il n'y que des vieilleries poussiéreuses ».

Le désherbage n'est toutefois pas à comprendre comme la mise en application de l'élimination systématique des ouvrages, qui aurait lieu au bout d'une date de péremption préétablie. En effet, si pour certains domaines des sciences et techniques, l'information peut être caduque au bout de six mois, un document de plus de 200 ans aura toujours un intérêt pour la recherche dans certains domaines des sciences humaines. Ainsi, la politique documentaire de l'UNIGE préconise que les collections doivent être réévaluées et actualisées régulièrement selon les besoins en matière d'enseignement et de recherche. L'objectif est d'adapter les contenus des collections à l'évolution du contexte de l'institution et de proposer aux usagers une documentation la plus pertinente et la plus actuelle possible, en fonction des spécificités de chaque discipline.

Tout comme pour les critères de sélection nécessaires à l'acquisition de documents, les critères de désherbage seront définis dans les politiques d'acquisition et de développement des collections pour chacune des disciplines. Cela doit permettre d'adapter et de respecter une certaine cohérence, en fonction de chaque thématique, par rapport au degré de « fraîcheur » des documents, ainsi

<sup>[1]</sup> Ne sont pas considérées ici les Archives de l'Université (AUG), les Archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (Archives IAUG), l'Archive ouverte UNIGE (AoU), ainsi que les Archives Jean Piaget et les Archives Institut Jean-Jacques Rousseau (AIJJR), services de l'Université dont les missions sont différentes de celle de la Bibliothèque de l'UNIGE.

qu'à leur degré d'obsolescence, le tout en s'inscrivant dans le contexte universitaire genevois et le contexte scientifique international en constante transformation.

L'adaptation à l'évolution des activités d'enseignement et de recherche, ellesmêmes liées aux évolutions des disciplines, doit se traduire à la bibliothèque par l'application de critères cohérents de développement et d'évaluation des collections, adaptés à notre époque, mais sans que soient toutefois appliqués, à l'aide d'un bulldozer, des critères uniques, uniformes et incompatibles d'une discipline à l'autre.

Dans des cas déterminés, la Bibliothèque de l'UNIGE dispose en effet d'ouvrages qui doivent faire l'objet d'un maintien dans les collections sur une très longue période, car malgré l'écoulement du temps, ces documents détiennent une information toujours nécessaire aux activités courantes des usagers de l'institution et leur présence contribue à donner du sens à l'ensemble de la collection. Parmi cette documentation, se trouvent des livres anciens qui sont conservés dans les collections non pas parce qu'ils datent ou parce qu'ils présentent une valeur bibliophilique ou marchande en tant qu'objet. Ils sont conservés dans les collections parce qu'ils sont toujours jugés utiles au moment de la révision critique de la composition des collections, indépendamment de leur âge avancé.

Ainsi, dans certains cas, le maintien à long terme de documents dans la collection, tout comme l'intégration nouvelle d'ouvrages anciens, va impliquer des soins spécifiques (par exemple reliure, conditionnement en boîtes de conservation spécifiques et adaptées) qui sont envisagés tant que les documents concernés continuent de répondre aux besoins de la communauté universitaire. Lorsqu'ils cessent de répondre à ces besoins, les ouvrages présentant un intérêt patrimonial ou une valeur quelconque sur le plan marchand ou bibliophilique pourront être transmis à d'autres institutions partenaires, qui ont pour vocation explicite la conservation patrimoniale à long terme.

Pour en revenir à la nouvelle politique documentaire de la Bibliothèque de l'UNIGE, désherbage et analyse critique régulière des collections sont donc les deux fondements qui régissent la conservation Bibliothèque de l'Université de Genève. Comme évoqué plus haut, aborder la conservation en partant de critères visant explicitement son contraire, à savoir le nonmaintien à long terme des documents au sein des collections. peut paraître paradoxal. Le contexte académique rend cela légitime, car la mission de la Bibliothèque de l'UNIGE n'est pas de mettre en conserve de la documentation, mais de fournir aux étudiants dans le cadre de leurs études et aux chercheurs dans le cadre de leurs activités de recherche un accès le plus étendu et le plus complet possible à la production éditoriale



fig.2 : boîte de conserve hermétiquement fermée (source :

http://commons.wikimedia.org /wiki/File:Konservendose-1.jpg, consulté le 14.1.2015, CC BY-SA 3.0) scientifique existante et à de l'information pertinente pour leurs besoins.

En termes d'espaces, le manque de place est de plus en plus flagrant dans les salles de lecture ouvertes au public. Une gestion des collections peu maitrisée, surtout en termes de désherbage et de réévaluation des collections, avec un maintien non-réfléchi dans les collections en libre-accès d'ouvrages devenus superflus ou obsolètes, aura un impact inévitable sur la mise à disposition d'espaces de travail pour les usagers et donc, plus largement, sur le service proposé et rendu au public.

## Conservation en ligne

Face à ce qui pourrait être perçu comme des arguments simplistes ou des solutions superficielles (« on ne conserve pas parce qu'on ne fait pas dans le patrimonial », « on n'a plus de place, donc on ne conserve pas »), arrêtons-nous sur l'évolution de l'édition scientifique de ces quinze dernières années. Depuis le tournant de l'an 2000, les bibliothèques scientifiques et académiques ont intégré progressivement dans leurs collections de la documentation en ligne, complémentaire à la documentation imprimée, tout en tentant au mieux de jongler avec de nouvelles formes de gestion et de suivi des collections.

Quinze and plus tard, la documentation en ligne est fortement implantée dans les bibliothèques académiques et est devenue incontournable dans les pratiques de la communauté scientifique en termes d'accès à l'information. Une bibliothèque académique ne peut plus ne pas en proposer. Les budgets d'acquisitions sont eux fortement impactés, puisque les coûts dévolus à l'établissement d'accès à la documentation scientifique en ligne ont progressivement phagocyté les budgets d'acquisition. Néanmoins, c'est un fabuleux élargissement de l'offre documentaire qui s'est opéré avec les ressources en ligne, mettant ainsi à disposition de nos usagers un accès à des contenus encore plus élargis, de manière instantanée et simultanée, la plupart du temps à distance, sans besoin pour les lecteurs d'être physiquement dans les espaces de la bibliothèque.

La page d'accueil d'Explore [2] rend compte, en un coup d'œil, de cet élargissement de l'accès à l'information. Avec ce que cet outil de découverte permet désormais d'identifier, nos usagers disposent proportionnellement de deux fois plus de documents en ligne que de documents physiques, alors que ceux-ci se chiffrent quand même à plus de 2.6 millions dans les bibliothèques du Réseau des bibliothèques genevoises (RBG).

[2] voir : RERO Explore Genève,

http://explore.rero.ch/primo\_library/libweb/action/search.do?vid=GE\_V1,

consulté le 14.1.2015

# Qu'est-ce qu'Explore?

Explore est une interface de recherche mise en place par RERO. Elle permet aux usagers de rechercher en une seule fois des informations ou des documents provenant de plusieurs sources:

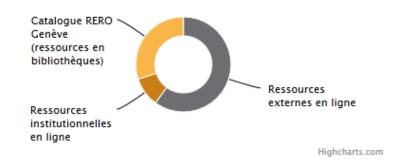


fig.3 : schéma présentant la répartition dans Explore entre les ressources en bibliothèque et les ressources en ligne [2]

Le coût qu'implique cet élargissement de l'offre documentaire (plusieurs millions de francs sont dépensés chaque année à l'UNIGE pour les abonnements aux revues et aux bases de données en ligne, nécessaires au maintien de cette offre documentaire) est — malheureusement — un élément qui conditionne le développement des collections dans leur ensemble. Le principe de réévaluation régulière des collections devient l'élément indispensable et crucial permettant une adaptation des contenus aux besoins des usagers, aussi en regard des moyens financiers à disposition.

C'est pour cette raison que la politique documentaire de l'UNIGE insiste sur la nécessité de l'évaluation des collections. Analyse critique des collections physiques, par le biais du désherbage, mais également évaluations régulières des ressources en ligne : « les ressources acquises par abonnement (impliquant des dépenses renouvelées d'une année à l'autre) font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques » [3]. Il s'agit là aussi bien de l'analyse du nombre de consultations annuelles que d'une évaluation qualitative opérée en accord et conjointement avec le corps académique.

En termes de conservation, les ressources en ligne posent des problématiques différentes que la documentation sur support physique. S'il n'est plus question de place occupée par des mètres linéaires d'étagères, c'est la pérennisation des accès aux ressources souscrites qui prend le dessus quand il s'agit de raisonner en termes de conservation. En effet, nombreux sont les éditeurs et fournisseurs de revues et de bases de données en ligne qui ne garantissent le maintien des accès aux contenus que si le paiement est assuré et renouvelé dans le temps par

<sup>[3]</sup> Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève : principe

<sup>3.1</sup> Evaluation

l'abonné. Malgré le fait que la bibliothèque ait payé un abonnement à une revue pendant plusieurs années, si l'abonnement vient à être interrompu, l'accès aux années payées n'est plus automatiquement garanti, sans que des frais supplémentaires soient demandés par le diffuseur ou l'éditeur.

Avec le temps, plusieurs initiatives ont malgré tout émergé et permettent de garantir l'accès en ligne à des contenus payés par le passé : certains éditeurs, si l'abonnement à une revue n'est pas reconduit, vont néanmoins permettre le maintien de l'accès aux publications des années où l'abonnement a été payé. D'autres donnent l'option d'acheter les archives, autrement dit de repayer pour un accès supposé pérenne, pour continuer à avoir l'accès aux contenus diffusés en ligne.

Sont à signaler également des initiatives qui entendent agir, indépendamment de ce que proposent directement les éditeurs, comme une assurance pour la pérennisation des accès en ligne aux ressources documentaires, telles que les revues scientifiques (e-journals) et les livres en ligne (ebooks), cela dans le cas d'une interruption de service par le diffuseur d'origine (problème technique, faillite):

LOCKSS Lots Of Copies Keep Stuff Safe: www.lockss.org/

• CLOCKSS: www.clockss.org

Portico : www.portico.org/digital-preservation/

D'une logique d'acquisition et de possession de documents telle qu'elle est en vigueur pour la documentation imprimée, nous sommes passés à une logique de « location » d'accès en ligne de contenus, stockés en-dehors de la bibliothèque, sur les serveurs informatiques des éditeurs et des diffuseurs. En matière de conservation, pour les ressources en ligne, c'est donc sur la pérennisation de l'accès à l'information que devront se focaliser les efforts ces prochaines années, afin de garantir et de maintenir l'ouverture vers cet « infini informationnel », toujours plus vaste et complexe. Les contraintes budgétaires et les développements de l'édition scientifique (initiatives Open access, multiplication des répertoires institutionnels) sont autant de contraintes et d'atouts qui nous obligeront à ne pas nous enfermer dans des boîtes de conserves.

A noter que bien que la Bibliothèque de l'UNIGE n'ait pas de mission de conservation patrimoniale, elle continue de jouer un rôle par rapport à la conservation de la production de publications scientifiques des membres de la communauté universitaire. En effet, l'Archive ouverte UNIGE (<a href="http://archive-ouverte.unige.ch/">http://archive-ouverte.unige.ch/</a>) est le répertoire institutionnel numérique de l'Université. Il a été créé en 2008 afin de récolter, conserver et rendre accessibles le plus largement possible les publications des enseignants et des chercheurs de l'institution, qui représentent le patrimoine scientifique de l'Université de Genève.

#### Conclusion

En guise de conclusion, il est primordial de relever et de rappeler que la *Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève* et les principes qu'elle énonce, notamment en termes de conservation, sont propres à un contexte particulier : celui d'une bibliothèque académique du début du XXI<sup>e</sup> siècle. En cela, elle revêt des aspects qui ne peuvent être repris tels quels dans un autre contexte, pour des institutions répondant à d'autres missions que celles de la Bibliothèque de l'UNIGE. Sa mise en application s'inscrira dans ce XXI<sup>e</sup> siècle, qui inévitablement nous mène à saisir les évolutions en termes de mise à disposition, de diffusion et de pérennisation des accès à l'information, sous toutes ses formes.

Pedro NARI
Bibliothèque de l'Université de Genève
CODIS - Service de coordination
Quai du Seujet 14
1201 Genève
pedro.nari@unige.ch
www.unige.ch/biblio

- PUBLICITÉ



Leader sur le marché de la dématérialisation de documents en Suisse depuis 25 ans, Secur'Archiv numérise vos livres, registres, documents anciens et fragiles afin d'assurer leur pérennité. Un système de caméras à faible charge thermique et lumineuse dépourvue d'UV se charge du travail tout en préservant vos documents les plus précieux.



# l'éternelle lutte pour l'espace

Ariane Perruchoud

Dans les années cinquante, Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale à Paris, disait qu'une bibliothèque était « un corps qui s'accroît sans cesse et qui n'élimine jamais ». Ce qui est absolument contre-nature ; on nous apprend qu'un organisme vivant respire, mange, excrète et se reproduit (pas forcément dans cet ordre-là ni simultanément). Il meurt aussi, accessoirement. Mais une bibliothèque est immortelle, c'est bien connu. J'avais en tête un texte sur la bibliothèque, cet organisme vivant qui se nourrit (« oh, un carton de la librairie Parnasse, ce doit être nos nouvelles acquisitions! »), prend soin de son apparence (les livres sont — c'est évident! — parfaitement alignés et bien rangés), etc. Une métaphore filée pour amener le thème du désherbage : la bibliothèque se fait un peeling pour éliminer les peaux mortes? Elle se coupe les ongles, les cheveux? Elle fait un régime, parce que ses bourrelets rayons débordent? Finalement, cela n'avait plus rien de poétique. Peut-être parce que le désherbage,

ce n'est pas poétique et que cela s'apparente plus à un crève-cœur pour les amoureux des livres...

Je vais tenter une autre approche.

Désherber est la traduction de « weeding » (enlever les mauvaises herbes), de nos collègues d'outre-Atlantique, lesquels semblent apprécier les termes liés à l'agriculture, « marquant

une préférence pour la métaphore végétale, sans doute familière à une population généralement portée sur

le jardinage » [4] (Quand on parle de clichés! Ce n'est pas la première chose qui me vient à l'esprit quand je pense aux Nord-américains, mais... un autre cliché.) Ils ont beau avoir de grands espaces (des prairies où courent les bisons), les bibliothécaires là-bas ont les mêmes soucis que nous: le manque de place; car, comme j'aime à le rappeler (et vous pouvez me citer), l'Univers a beau être en expansion, ce n'est pas le cas des murs d'une bibliothèque.

HORS-TEXTE 106 (2015)

<sup>[4]</sup> *Désherber en bibliothèque*, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 1999, p. 26.

Regardez la Bibliothèque de Genève, lorsqu'elle était encore la Bibliothèque Publique et Universitaire et même avant cela, lorsqu'il n'y avait que quelques livres qui se tenaient chaud dans la Maison de Ville en 1539. Les imprimeurs ayant l'obligation d'y déposer un exemplaire de leur production (l'instauration du fameux dépôt légal), « la place vint rapidement à manquer » - refrain connu : direction le Collège à Saint-Antoine en 1562. Puis on construisit un grand édifice bien majestueux niché dans le Parc des Bastions (excusez du peu...), suivie de l'inauguration de la Bibliothèque publique en 1872, avec ses 70'000 livres. Et la ritournelle reprend : on finit vite par manquer de place – ce que Catherine Courtiau appelle joliment « cette inévitable exiguïté évolutive des locaux » [5]. Donc, disais-je, on manque d'espace ? On s'arrange. On surélève des bâtiments, on construit des extensions. Les plafonds dans les salles sont bien hauts, on peut créer des demi-étages et des mezzanines. Cet espace lumineux ? On le mure pour créer un magasin. Ah, les magasins... On y mettait des étagères, puis on a inventé les compactus, ces étagères qui glissent sur des rails et prennent encore moins de place pour y mettre encore plus de livres! Magique.



Salle Eynard, aile nord de la Bibliothèque publique, 1° et 2° étages, vue en direction du corps central. Vide comblé en 1937. CIG/BPU, Rec. Est 179, M 675, cliché Jullien Librairie.

[5] Courtiau, Catherine (2002). *Bibliothèque publique et universitaire, Promenade des Bastions, Genève, parcelle 6159 : rapport de recherche historique et architectural,* Genève, p.107. http://doc.rero.ch/record/12663

Donc, on essaie depuis des siècles de rentabiliser l'espace. En évitant d'éliminer des documents, évidemment. Jusqu'au jour où — TA DAM! — la version électronique est apparue : les 36 volumes de l'*Encyclopédie des livres non publiés*, un clic! Les 78 années de l'*International Review of Lost Articles*, un clic! Plus de bulletinage, de catalogage, de reliure, de stockage! Mais d'autres problèmes, évidemment : problèmes d'accès, coût exorbitant, etc. Cela aurait été trop beau. Et qui va se charger de garder une copie de sauvegarde quelque part? Les éditeurs? Pff... Autant faire confiance à un cannibale pour garder ses enfants. Mieux vaudrait donc conserver — quand même, au cas où... — une version papier de la *Bibliographie des organisations non-gouvernementales ayant cessé toute activité (de l'Antiquitié à nos jours)*.

Je me demande si c'est un corollaire ou un simple hasard si, à peu près à cette époque, les bibliothèques ont commencé à ressembler à des lofts dignes de figurer dans les catalogues de designers ; que l'on a commencé à parler de troisième lieu — ce qui me fait penser à une façon polie de désigner un endroit utile et nécessaire, mais un peu honteux, qu'on rechigne à appeler par son nom ; genre « lieux d'aisance » pour ne pas dire les toilettes... Alors que c'est tout le contraire, on prône qu'à nouveaux contenus, nouveaux services, nouveaux espaces ! Et tous beaux, les espaces. Bon, les livres ont vraiment l'air d'être là pour la déco.



Julian Street Library, Pinceton University, New Jesey © Peter Aaron/Esto

Parce qu'au départ, les livres étaient rares et précieux, donc on les planquait et on avait de belles salles de lectures pour les deux pelés et trois tondus (je ne parle pas forcément de moines bénédictins) qui avaient l'immense honneur de les parcourir de leurs doigts pas toujours très propres. A une époque pas si lointaine, à la Bibliothèque Publique de Genève, « l'usage des livres étaient extrêmement restreint, et il n'y avait pas de jour d'ouverture précis pour la lecture et la

consultation » [6]. Puis, il y a eu plus de lecteurs et donc plus de livres (l'offre suivait la demande, à l'époque) et le principe bien connu de Freud du « plus c'est gros, plus c'est beau » a contaminé les bibliothèques : c'est la naissance d' « une règle non écrite selon laquelle il y a une corrélation entre la taille de la collection et sa qualité » [7]. Alors, on a accumulé, rempli des kilomètres de rayonnages, acheté les ouvrages en multiples exemplaires pour ces lecteurs voraces en quête de savoir. Jusqu'au jour où il a été impossible de faire autrement que de prendre le problème à bras le corps et... envisager prudemment d'éliminer des ouvrages. A moins bien sûr qu'on vous construise une bibliothèque trois fois plus grande que l'ancienne [8]. Ou que votre collection ait été décimée par (que Dieu nous en préserve) : a) un incendie, b) une inondation, c) l'attaque des sauterelles de l'Apocalypse (dans ce cas-là, il est inutile de penser à acquérir de nouveaux ouvrages, pensez à sauver votre peau).

Il y en a qui pensent (âmes sensibles s'abstenir) que : « Les livres sont des objets. Ils ne sont pas plus sacrés que des jouets cassés, des voitures abandonnées ou des cadavres humains. Il faut les retirer, parce qu'ils sentent mauvais, qu'ils sont attaqués par les insectes, la rouille, parce qu'ils sont périmés, trompeurs, inutiles, inutilisables, inutilisés, ou sans rapport avec domaine de compétence de la bibliothèque. » [9]

« Imaginez le débat qui a dû se tenir au IVe siècle avant J.-C., quand le conservateur en chef de la bibliothèque royale d'Ur en Sumer jeta la première étagère de tablettes d'argile devenues toutes craquelées et illisibles après des années de maniement et de stockage... »

C'est dur, mais c'est (assez) vrai : tous les livres ne sont pas lus, et certains ne méritent même pas de l'être. C'est la sélection naturelle, version livresque. Même sans l'avènement de Google Books et autres numérisations de masse, on n'a pas besoin de tout garder partout. Parmi les 107'920'093 documents que conservent les 2'427 bibliothèques de Suisse, j'imagine qu'il doit y avoir un ou deux doublons... [10]

<sup>[6]</sup> Courtiau, Catherine, op. cit., p. 16

<sup>[7]</sup> Manley, Will. « S.F.P.L. Blues », *American libraries*, décembre 1996, traduit de l'anglais par F. Gaudet et C. Lieber, in *Désherber en bibliothèque*, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 1999, p. 302.

<sup>[8] «</sup> En 1992, la Faculté de droit, celle des sciences économiques et sociales et l'Ecole de traduction et d'interprétation quittèrent la BPU pour prendre possession de leurs nouveaux locaux à Uni Mail » Courtiau, Catherine, *op. cit.*, p.57

<sup>[9]</sup> Manley, Will. op. cit., p. 302.

<sup>[10] &</sup>lt;a href="http://oclc.org/fr-CA/global-library-statistics.html">http://oclc.org/fr-CA/global-library-statistics.html</a>, Statistiques mondiales sur les bibliothèques sur le site de l'OCLC.

Donc, maintenant que les bibliothèques peuvent offrir un accès à distance à des millions d'ouvrages et à des milliards de pages d'articles, que faire de nos volumes qui prennent la poussière sur nos rayons ? Les envoyer en Afrique alors qu'il serait préférable d'offrir une bonne connexion internet et un accès (gratuit) à nos bases de données ? Remplir des bennes pour les éliminer afin qu'ils soient recyclés en... papier toilette (on n'a pas encore trouvé une façon virtuelle de se nettoyer les fesses, donc la demande restera importante pendant encore longtemps) ? Les stocker en attendant le black-out informatique de l'an 3000 ? Et selon quels critères embarquer les élus sur l'arche de Noé ou les balancer à l'eau ? Bon, on a le droit de vie ou de mort sur un livre, un exemplaire parmi parfois des milliers existants : on n'écorche pas vivants des bébés phoques sur la banquise. Et si quelqu'un ose me sortir « Là où l'on brûle les livres, on finit par brûler des hommes » (Herrlicher Heinrich Heine...), je craque la première allumette.

Il faut peut-être se résoudre à ce que les livres redeviennent rares et précieux, qu'ils soient détruits ou relégués hors de la vue des lecteurs (je ne sais pas pour vous, mais cela me rappelle l'infamie de la relégation en deuxième ligue de mon équipe de foot préférée). Aujourd'hui, la tendance est d'offrir des espaces de détente, plus de places de travail, des endroits où parler, boire et manger, pour que les bibliothèques ressemblent finalement à des cabinets de lecture, tels qu'ils existaient au XIX<sup>e</sup> siècle ; soit dit en passant, ceux-ci étaient censés avoir une bonne influence sur les mœurs : les désœuvrés tiraient un meilleur parti de leur temps en y passant la soirée plutôt que de courir la gueuse et la piquette dans les troquets et autres mauvais lieux...



Le Cabinet de lecture de Johann Peter Hasenclever (1843)

Ce n'est donc pas la fin inéluctable des bibliothèques, mais plutôt un éternel recommencement (comme les pantalons à pattes d'éléphant) : les lieux se transforment, les formats changent, mais la lecture reste. Et les bibliothécaires aussi.

# à la manière de... Voltaire : le désherbage, un problème épineux

François Martin [11]

Tout jeune chartiste – car contrairement à une idée très répandue, même les chartistes ont été jeunes – je discutais avec mon maître Martin sur le sens de mon métier.

- Quel est, selon toi, le premier devoir du bibliothécaire, me demanda-t-il ?
- Je suis conservateur, lui répondis-je avec assurance, mon premier devoir est donc de conserver. De plus dans le mot bibliothèque il y a le mot bible, et la bible est l'objet sacré entre tous, je suis donc en quelque sorte le gardien du temps, et rien de ce qui m'est confié ne doit être perdu.
- Je te félicite, me dit-il, pour ton élévation d'esprit. Mais songe aux milliers de volumes publiés chaque année et achetés pour la lecture publique. Crois-tu que leur état soit inaltérable, que leur intérêt soit inépuisable, et que les murs de nos bibliothèques soient assez hauts pour les contenir tous jusqu'à la fin des temps ?

Cette réflexion me laissa songeur, et je me décidai d'aller parcourir le monde à la recherche de la meilleure des bibliothèques possible.

Ayant entendu parler d'une très grande bibliothèque où l'ensemble des ouvrages publiés était conservé, je commençai par là mon exploration, et pénétrai sur une immense esplanade dominée par quatre gigantesques tours. Emerveillé par la majesté de ces lieux, j'avais l'impression d'avoir devant moi une œuvre établie pour l'éternité. Vous plaisantez, j'espère, me dit le responsable de ces lieux, un homme très distingué, auquel je faisais part de mes réflexions. Dans un demi-siècle au plus, ce bâtiment sera plein comme un œuf, et il faudra songer à en construire un autre. Du reste nous avons établi quelques annexes en province. Certes tout cela coûte une fortune, mais nous sommes très fiers de travailler dans la bibliothèque la plus chère du monde, cela montre le prix que la collectivité attache à la conservation de son patrimoine. En partant, je passai devant un bureau occupé par une personne dont la physionomie affichait une grande morosité. Il portait un jean délavé et un vieux tee-shirt.

<sup>[11]</sup> Extrait de son intervention à la journée d'études sur le désherbage organisée par l'ABF Groupe Rhône-Alpes, 28 avril 1997, in Gaudet, Françoise et Lieber, Claudine (1999), *Désherber en bibliothèque*, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, pp. 288-292

- N'êtes-vous pas fier, lui dis-je, d'exercer votre métier dans la bibliothèque qui renferme tous les savoirs du monde ?
- Je le fus, me répondit-il, mais ma contribution à cette œuvre immortelle se bornant à affecter des numéros d'inventaire à des cassettes vidéo, et cela depuis dix ans, mon enthousiasme s'est quelque peu émoussé, et je me demande si je n'aurais pas mieux fait d'embrasser la carrière d'employé de banque.

Perplexe, mais pas découragé, je pris l'avion pour prolonger ma découverte à l'étranger. A peine débarqué, je pris un taxi pour me rendre à la bibliothèque, et mon chauffeur me débarqua devant un tas de ruines fumantes auprès desquelles sanglotait un pauvre homme.

- Pardon monsieur, pouvez-vous m'indiquer la bibliothèque, lui demandai-je ?
- Vous avez devant vous ce qu'il en reste, me dit-il en pleurant de plus belle.
   Notre ville est assiégée depuis des mois, et l'artillerie ennemie a concentré tous ses tirs sur ce bâtiment. Il n'en reste plus rien, tous les livres sont détruits.
- Mais pourquoi tirer sur une bibliothèque, m'indignai-je, la prise de la ville en sera-t-elle facilitée pour les assiégeants ?
- Bien sûr que non. Cette ville est trop bien défendue. Ils ne la prendront jamais et ils le savent. Alors, comme ils ne peuvent pas nous détruire, ils assassinent notre mémoire. Beaucoup de ces documents étaient vénérables et uniques, et leur perte est irréparable.

Je ne sus que répondre, tellement ce spectacle et ce récit m'avaient rempli d'horreur, et je me sentis bien soulagé d'habiter un pays où l'on payait des fonctionnaires pour inscrire des numéros d'inventaire sur des cassettes vidéo.

Bien décidé à ne plus subir de telles scènes de désolation, je rentrai au pays, avec l'idée qu'entre l'amoncellement pharaonique et la destruction systématique, il devait bien exister des bibliothèques pour l'honnête homme.

Mon choix se porta sur une petite ville ensoleillée, réputée pour la beauté de ses monuments antiques. Pénétrant dans la bibliothèque, je vis des rayonnages bien garnis de livres tout neufs, et je me dis que les habitants de cette belle cité avaient bien de la chance d'avoir une municipalité aussi attentive aux loisirs culturels de ses concitoyens.

Détrompez-vous, me dit la bibliothécaire. Ces livres sont des écrits abjects, rédigés par des fanatiques ennemis du genre humain, et on nous a contraints à les mettre sur nos rayons. En revanche, des ouvrages excellents ont été supprimés sous prétexte de cosmopolitisme, de mondialisme, de gauchisme ou autres inepties inventées par cette secte de barbares. Même le « Métier de bibliothécaire » a été interdit. C'est vous dire si notre profession est estimée dans cette cité. S'il faut des éliminations, qu'elles soient faites au nom du bon

sens et de l'intérêt collectif, et non par la loi d'une idéologie inepte imposée par une bande de crétins.

Je quittai cette ville complètement bouleversé, me demandant si la meilleure des bibliothèques existait vraiment, bien décidé toutefois à poursuivre ma route jusqu'à ce que je découvre un établissement où la gestion des collections serait organisée selon les principes de la raison.

Je pénétrai dans un bâtiment flambant neuf, tout de pierre et de marbre, rempli de rayonnages aux tablettes clairsemées. J'allai aussitôt féliciter le conservateur pour les effets visibles de sa pratique de l'élimination rationnelle. Il me jeta un regard soupçonneux, puis constatant ma bonne foi, me fournit les explications suivantes. Les villes, me dit-il, construisent des équipements qu'elles ne sont pas capables de faire fonctionner. Les vides que vous constatez sont dus à la faiblesse de nos budgets, et non à une gestion rigoureuse des éliminations. Ajoutez à cela le plafonnement des remises et le droit de prêt, et nous pourrons bientôt fermer boutique. Toutefois, si cela vous intéresse, j'ai un collègue qui a publié un article sur cette question des éliminations, je vais vous le présenter.

Je fus introduit auprès d'un géant aux yeux vifs, qui tirait sur sa cigarette, assis derrière un bureau de ministre. Il m'expliqua qu'en effet il avait résolu le problème des éliminations en une formule scientifique intégrant le nombre de documents par classe, le volume d'acquisitions, le taux de rotation, et le taux de renouvellement annuel.

- Mais avez-vous appliqué cette théorie dans votre propre établissement lui demandai-je ingénument ?
- Et pourquoi faire ? me répondit-il avec étonnement. Ma théorie est scientifique, elle est donc juste. Je laisse à d'autres le soin d'en tirer les applications concrètes. Ce n'est tout de même pas Einstein qui a largué la première bombe atomique au dessus d'Hiroshima.

Et il me laissa sur ces mots définitifs.

Quoique ce discours m'eut fort impressionné, je cédai une nouvelle fois à mon insatiable curiosité, et je cherchai à savoir ce que devenaient les ouvrages retirés des collections.

- Vous tombez bien ! me dit un brave homme en blouse bleue, jovial et bedonnant, affairé à scotcher des cartons. Je suis en train d'emballer un gros tas de bouquins pour le Burkina Faso et croyez moi, j'ai bien fait de mettre ma blouse, me dit-il en exhibant des mains de charbonnier.

Emu par cet élan de générosité envers un peuple démuni, je pris quelques livres au hasard. Le premier était une histoire de l'Afrique équatoriale française, édition originale, avec une préface du maréchal Lyautey, le deuxième un Code des impôts, 16<sup>e</sup> édition, année 1950, le troisième un Club des Cinq incomplet des six dernières pages.

- Avez-vous déjà fait d'autres dons semblables ? demandai-je à ce sympathique magasinier.
- Bien sûr, et croyez-moi, c'est du boulot. Tenez, le dernier client nous a envoyé une lettre de remerciement.

Avec une sagesse toute africaine, le bibliothécaire avait écrit un accusé de réception dont je cite le passage le plus significatif : « Bien sûr, nous aurions besoin de dictionnaires, de grammaires, d'atlas et de manuels scolaires. Mais enfin, puisque c'est un don, on ne peut pas dire que ceux qui l'ont fait ont tort. »

Epuisé par toutes ces pérégrinations, et doutant de pouvoir découvrir le meilleur des mondes, je suis rentré chez moi et j'ai sombré dans un sommeil profond.

- Etes-vous nouveau parmi nous, me dit un personnage à l'accoutrement bizarre, mais dont le visage m'était étrangement familier ?
- Effectivement. Pouvez-vous me dire où se trouve la bibliothèque ?
- Bibliothèque ? Mais voilà des siècles qu'on n'emploie plus ce terme. Déjà à la fin du vingtième siècle, il n'était plus guère employé. Pourquoi voudriez-vous qu'on entasse à un endroit donné des tonnes de documents, alors que chaque individu peut avoir accès depuis chez lui à tout le savoir de l'humanité ?
- Et la bible de Charles le Chauve, poursuivis-je d'une voix étranglée par l'émotion, vous ne l'avez tout de même pas éliminée ?
- Rassurez-vous, mon ami, tous les documents anciens, ou du moins ce qu'il en restait après trois conflits nucléaires, ont été restaurés dans leur état original, et enfermés à six pieds sous terre dans des containers inviolables et indestructibles. Et vous pouvez en consulter de très bonnes copies virtuelles. Charles le Chauve lui-même ne verrait pas la différence.
- Mais moi, alors, qu'est-ce que je vais devenir ?
- Çà, c'est un vrai problème. L'air et la nourriture sont rationnés sur notre planète, et si vous ne pouvez pas justifier d'une occupation utile à la société, il nous faudra procéder à votre élimination.

Me réveillant en sursaut, je courus chez mon maître Martin, et lui racontai toutes mes aventures, et aussi cet affreux cauchemar où je l'avais vu sous les traits d'un humanoïde exterminateur. Je lui demandai s'il ne fallait pas y voir un signe du ciel m'avertissant de changer de métier.

- Rassure-toi, Candide, me répondit ce savant homme. Les bibliothèques sont comme des jardins dont il convient d'entretenir les allées et d'arracher les mauvaises herbes pour permettre aux visiteurs de s'y diriger facilement et d'y trouver sans peine les plantes utiles à leur usage. Et la plupart des bibliothécaires sont de bons jardiniers. Agis comme eux, et tu seras heureux.

Le bonheur, c'est de cultiver notre jardin.

# le jardin des livres

Elodie Jeanrenaud

Je me levai ce matin-là, nostalgique. Voilà 25 ans que j'exerçais mon métier. J'étais jardinier et j'adorais mon travail. J'entretenais les plantes avec amour, je leur parlais, leur racontais ma vie, il m'arrivait même de leur chanter des chansons. Je me sentais vraiment bien quand j'étais en leur compagnie. Arroser, désherber, récolter, c'était ma passion.

Je travaillais au Jardin National des Livres. C'était une grande étendue verte, remplie de compactus dans lesquels poussaient tous les livres du pays. Chaque secteur du jardin représentait une catégorie de livres. Il y avait une récolte par année. Les compactus germaient au printemps puis fleurissaient en été et au début de l'automne, ils donnaient leurs fruits : les livres. Le jardin étant à ciel ouvert, les magnifiques compactus pouvaient profiter du bon air plein de pensées, de connaissances et d'imagination qui circulait. Seulement voilà. Cela faisait maintenant plusieurs années que le jardin donnait de moins en moins de livres, la qualité laissant à désirer de plus en plus. Au début, je pensais que c'était de ma faute, que je ne m'en occupais plus assez bien alors je me donnai davantage de peine, mais chaque année, il y en avait moins, malgré mes efforts et le cœur que j'y mettais.

J'arrivai donc au travail, la période de la récolte approchait. Je me dirigeai au début de l'indexation pour commencer l'entretien du jardin en constatant avec horreur que cette année serait catastrophique. Je décidai alors de m'asseoir un instant pour réfléchir à la cause de cette baisse de productivité. Au moment où je sentis une brise me parcourir le visage, je compris.

Les composants de l'air indispensables aux compactus ne devaient certainement plus être à la hauteur. Mais que se passait-il donc ? Les gens du monde entier par leurs pensées et leur richesse d'esprit apportaient tout ce dont les livres avaient besoin pour pousser. Y avait-il une régression de la culture ? Sans aucun doute ! Il n'y avait aucune autre raison possible. Hélas, je ne pouvais pas faire de miracle. Je ne pourrais peut-être pas sauver la culture de livres, mais j'avais la possibilité de faire quelque chose. Apporter aux compactus un peu plus d'engrais naturel nécessaire à leur développement. Je pris donc soin du jardin comme chaque jour, puis, en partant, je décidai d'aller à la bibliothèque. J'empruntai une dizaine de livres de toute sorte et rentrai chez moi. Je devrais, à partir de maintenant en lire tout le temps, dès que j'aurais du temps libre. Je pourrais partager mes connaissances avec mes compactus. Peut-être que cela ne changerait rien, mais je devais au moins essayer.



Trois semaines passèrent, j'avais déjà appris une multitude de choses beaucoup de sujets. Je parlais plantes de tout ce que je savais. Un matin, je commençai à récolter les livres. Ils étaient fins et ne respiraient pas l'intelligence. Avec un peu d'espoir, je me dis que je n'en étais qu'au début. Mais quand à la fin de la journée, ayant parcouru toute la catégorie des romans, je pus aisément me dire que les gens manquaient cruellement d'imagination. Le lendemain, je me mis à récolter les livres scientifiques. Ils avaient meilleure allure. J'en ouvris un pour lire un peu et examiner. Je tombai sur la plus aberrante affirmation de ma vie! Je refermai le livre rapidement en me disant que l'heure était grave. Je devais continuer à lire et à me

cultiver, à développer mon imagination et ma créativité. C'était important et même vital pour ces pauvres compactus qui ne donnaient plus que des livres de piètre qualité et en quantité insuffisante. C'était comme si les gens ne lisaient plus et ne s'intéressaient plus à rien.

Une année plus tard, j'avais lu des centaines de livres, je m'étais étonné moimême de tout ce que je savais à présent. Mais j'avais bien peur que tout cela n'ait servi à personne d'autre qu'à moi-même. Je continuais de m'occuper du jardin, avec amour, mais c'était comme si les compactus n'allaient plus rien faire pousser, ils avaient mauvaise mine. A l'exception d'un seul qui avait une petite partie qui se portait à merveille, comme s'il préparait un livre d'exception. Cette année, il avait une forme particulière, ses feuilles prenaient une couleur légèrement argentée, c'était étrange. Mais au moins, on aurait un bon livre, c'était mon seul réconfort.

Un matin de récolte, je parcourais justement le compactus qui contenait ce petit compartiment qui promettait un livre incroyable quand j'arrivai devant le fruit qui avait poussé. J'écarquillai les yeux, je n'en revenais pas ! C'était impossible ! Et pourtant... J'avais devant moi une chose qui dépassait tout ce que j'aurais pu imaginer. Comme si l'inculture et le manque d'esprit et d'imagination avaient donné naissance à une nouvelle espèce. Voilà qu'avait poussé, cette année, pour la première fois, une sorte de tablette, comme un écran. Je la regardai sous toutes ses formes, une pomme était dessinée au dos.

# données de la recherche : quèsaco ?

Jean-Blaise Claivaz, Université de Genève (UNIGE), Jean-Blaise.Claivaz@unige.ch

Aude Dieudé, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Aude. Dieude@epfl.ch

Jan Krause, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Jan.Krause@epfl.ch

#### 1. Introduction

Les données de la recherche (ci-après DR) peuvent être définies comme des « enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), [...] utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche » [12]. En anglais, on parle de research data ou de raw data. L'Université d'Oxford propose la définition suivante: « Research data [...] are defined as the recorded information (regardless of the form or the media in which they may exist) necessary to support or validate a research project's observations, findings or outputs. »[13]

Autrement dit, les DR sont toutes les données nécessaires à la conduite d'un projet de recherche, indépendamment de leur nature. Citons par exemple les données statistiques, les mesures, les analyses, les enquêtes, les relevés topographiques, les données génomiques... Il faut aussi préciser que ces données peuvent être externes et préexistantes au projet, ou au contraire être produites par les chercheurs eux-mêmes au cours de leurs travaux.

Dans les institutions universitaires, l'importance du thème des DR grandit avec le fort accroissement de la quantité d'informations au sein de la plupart des disciplines scientifiques, ainsi qu'avec le développement de nouvelles méthodes d'analyse numérique. On parle désormais de *Data Science* [14], car toute information est appréhendée comme un élément d'un ensemble plus vaste, et la

<sup>[12]</sup> Une introduction à la gestion et au partage des données de la recherche. INIST. Source (le 28 janvier 2015):

http://www.inist.fr/donnees/co/module\_Donnees\_recherche\_5.html

<sup>[13]</sup> Oxford University Research data management and open data policy, http://researchdata.ox.ac.uk

<sup>[14]</sup> Hey, T., Tansley, S., & Tolle, K. (Eds.). (2009). *The Fourth Paradigm: Data-Intensive Scientific Discovery*. ISBN 978-0982544204.

gestion de ces ensembles de données est devenue un défi majeur. Tous les champs de recherche sont concernés, mais à des échelles différentes. Certaines disciplines (génétique, météorologie, physique des particules...) travaillent avec des quantités phénoménales de données, et on parle dans ces cas précis de *Big Data* [15].

## 2. Problématique et enjeux

Les chercheurs sont les premiers concernés par les diverses questions que soulève le traitement des DR. Ils doivent régulièrement prendre des décisions sur les formats, les lieux de stockage ou les personnes autorisées à lire/écrire les informations. Ils sont également amenés à réfléchir au contrôle de version, à l'anonymisation des données sensibles, à l'archivage, à la diffusion/publication, ainsi qu'à la mise en œuvre de stratégies pour contrer l'obsolescence des formats et des logiciels. Ils doivent finalement s'approprier de nouveaux outils et de nouvelles technologies, par exemple les cahiers de laboratoires électroniques qui permettent de travailler collaborativement (cf. <a href="http://sv-it.epfl.ch/slims">http://sv-it.epfl.ch/slims</a>, <a href="http://sv-it.epfl.ch/slims">http://sv-

L'apparition du *cloud computing* apporte de nouvelles solutions, cependant celles-ci s'accompagnent d'une couche supplémentaire de problèmes, comme la question de la localisation (ou plutôt de la non-localisation) des serveurs, de la pérennité financière des sociétés du Web, de la sécurité, ainsi que la confidentialité des transactions [16].

Les agences de financement de la recherche, publiques ou privées, se positionnent de plus en plus clairement en faveur de la publication et de la réutilisation des données issues des divers projets qu'elles financent. Si les agences publiques estiment avoir aussi pour mission de rendre ouvertement accessibles les résultats financés par de l'argent public, toutes essaient d'améliorer leurs retours sur investissements, notamment en favorisant l'ouverture des données pour faciliter leur réutilisation par d'autres chercheurs et d'autres équipes. Le cas du télescope spatial Hubble illustre cette tendance, lui qui a vu le nombre de publications à son propos doubler depuis la mise à disposition des données sous licence ouverte [17]. Pour atteindre ces objectifs, les agences de financement ont ajouté une composante « gestion des données » dans les formulaires d'appel à projets. Ainsi, le Conseil Européen de la Recherche (European Research Council, ERC) a

<sup>[15]</sup> Smolan, R., & Erwitt, J. (2012). The human face of big data. ISBN 1454908270

<sup>[16]</sup> Hurwitz, J. (2010). Cloud computing for dummies. Wiley Publishing. ISBN 9780470484708.

<sup>[17]</sup> The Irish Times: When it comes to scientific data, sharing is caring. Source (le 22 janvier 2015): <a href="https://www.rd-alliance.org/irish-times-when-it-comes-scientific-data-sharing-caring.html">https://www.rd-alliance.org/irish-times-when-it-comes-scientific-data-sharing-caring.html</a>

introduit dans le programme Horizon 2020 (<a href="http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/">http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/</a>) le principe que 20% des projets doivent fournir un plan de gestion des données (<a href="https://doi.org/">Data Management Plan</a>), et ce dans les six mois qui suivent leur acceptation. L'ERC se base sur l'expérience concluante qu'il a faite avec l'open access dans le cadre de son précédent programme de financement en matière de recherche et d'innovation [18]. Le Fonds national suisse (FNS) n'a pas encore émis de directive dans ce sens, mais son directeur, Martin Vetterli, professeur à l'EPFL, a annoncé dernièrement qu'il suivait attentivement la question [19].

La pression mise sur les chercheurs (surtout les jeunes générations) pour publier rapidement un grand nombre d'articles a un impact non négligeable sur la qualité des recherches et sur la vérification des résultats. Cette compétition augmente le risque de manipulations et de fraudes scientifiques. Comme les éditeurs et les comités de relecture peinent à détecter tous les cas frauduleux, la mise à disposition des DR en accompagnement des articles est perçue comme un moyen d'encourager l'intégrité scientifique des auteurs et de faciliter la reproductibilité des expériences [20], et donc d'en assurer la valeur scientifique [21]. Certains éditeurs demandent d'ailleurs l'accès aux DR dès le processus de peer-review [22].

Depuis que les DR sont considérées comme des objets scientifiques à part entière, leur préservation est devenue un souci pour les chercheurs ainsi que pour les gestionnaires de données (*data manager, data librarian, data curator*). Pas très rassurante, une étude révèle que plus de 60% des liens vers les données publiées en ligne sont cassés après 10 ans [23]. Ceci souligne la nécessité impérative

[18] European Comission (2013). Guidelines on Data Management in Horizon 2020. Source (le 22 janvier 2013):

http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants\_manual/hi/oa\_pilot/h2020-hi-oa-data-mgt\_en.pdf

[19] Présentation à la conférence *Open research data: the future of science* Mardi 28 octobre 2014.

[20] Mobley, A., Linder, S. K., Braeuer, R., Ellis, L. M., & Zwelling, L. (2013). A Survey on Data Reproducibility in Cancer Research Provides Insights into Our Limited Ability to Translate Findings from the Laboratory to the Clinic. *PLoS ONE*, 8(5). doi:10.1371/journal.pone.0063221

[21] Nature Special: Challenges in irreproducible research. Source (le 22 janvier 2015): http://www.nature.com/nature/focus/reproducibility/

[22] Dryad. (2014). Data Archiving Policy - Dryad. Source (le 22 janvier 2015) http://datadryad.org/pages/jdap

[23] A. Pepe et al. (2014). How Do Astronomers Share Data? Reliability and Persistence of Datasets Linked in AAS Publications and a Qualitative Study of Data Practices among US Astronomers. PLoS ONE, 9(8).

doi:10.1371/journal.pone.0104798

d'une meilleure gestion des données à long terme. Un marché entier s'ouvre pour de nouveaux acteurs spécialisés dans la publication de jeux de données, sous la forme de journaux spécialisés [24], de dépôts de données, ou sur le modèle d'administrations diffusant des données publiques (*Open Government Data*) (En Suisse : <a href="http://opendata.admin.ch/">http://opendata.admin.ch/</a>). Pour les DR, on parle d'*Open Research Data* (ORD). Un projet soutenu par <a href="mailto:SwissUniversities">SwissUniversities</a> (anciennement la Conférence universitaire suisse ou CUS) les cible directement. Il s'agit d'ORD@CH (<a href="http://openresearchdata.ch">http://openresearchdata.ch</a>) dont un des objectifs est d'indexer l'ensemble des DR diffusées en libre-accès en Suisse.

#### 3. Besoins des chercheurs

En ce qui concerne la gestion des DR, les besoins des chercheurs sont extrêmement hétérogènes, à tel point qu'il est difficile de les généraliser, même par discipline. Chaque scientifique a ses propres pratiques, priorités et outils qui dépendent d'un certain nombre de critères, dont les principaux sont listés cidessous dans l'ordre alphabétique.

Critère	Commentaire
Complexité	Certaines données sont très simples et immédiatement compréhensibles, d'autres sont plus complexes et nécessitent une explication ou une description pour être appréhendées.
Confidentialité	Les données utilisées ou produites sont parfois publiques, parfois strictement privées. Cette décision ne dépend pas toujours du chercheur qui peut se voir imposer des conditions par le propriétaire des données ou par le commanditaire de l'étude.
Hétérogénéité	Les données d'un projet de recherche peuvent être homogènes (même type et même format) ou alors provenir de différentes origines et présenter des caractéristiques très diverses.
Pérennité	L'intérêt à long terme des données n'est pas toujours le même. Certaines sont irremplaçables et doivent être préservées, d'autres peuvent être générées à nouveau en cas de besoin.
Production	Il y a des expériences qui doivent produire les données nécessaires à leur réalisation, tandis que d'autres recherches s'appuient sur des données préexistantes.

<sup>[24]</sup> Par ex. Journal of Data Science, Data in Brief,...

Quantité	Certaines recherches s'appuient sur de petites quantités de données, d'autres sur des quantités phénoménales.
Réutilisation	Certaines données peuvent être utilisées dans de multiples recherches de plusieurs disciplines. Elles doivent être soigneusement décrites pour être compréhensibles en dehors du contexte de leur création.
Sensibilité	Certaines données sont sensibles et doivent être traitées de manière particulière, par exemple à travers un processus d'anonymisation, éventuellement irréversible.

Cette liste de critères n'est pas exhaustive, et il faudrait peut-être y rajouter les notions de :

- « re-production » : est-il possible de régénérer les données si elles sont perdues ?
- format : est-ce que les données sont analogiques ou numériques, et dans les deux cas, comment les encoder?
- coûts : à quel coût cette donnée a-t-elle été produite et combien coûte sa préservation ?
- aspects légaux : quelles règles institutionnelles, quelle législation nationale ou quelles licences s'appliquent, par exemple, Creative Commons CCO?

# 4. Implication des bibliothèques dans la gestion des données – Data Life-Cycle Management (DLCM)

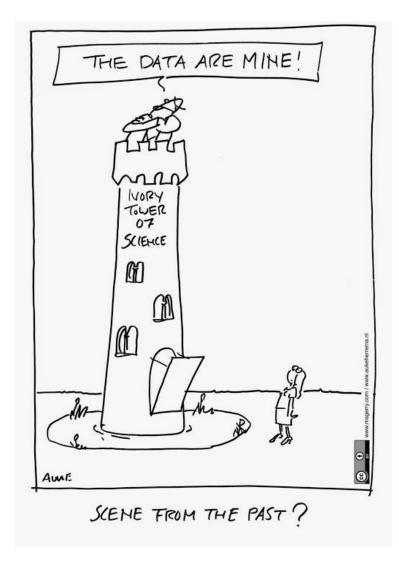
Si les besoins des chercheurs sont très hétérogènes, on ne peut pas en dire de même pour les institutions. En effet, elles sont globalement toutes confrontées aux mêmes impératifs et aux mêmes enjeux. Il paraît dès lors naturel qu'elles se regroupent pour élaborer des solutions communes telles que la planification de Data Management Plans (<a href="https://dmponline.dcc.ac.uk/">https://dmponline.dcc.ac.uk/</a>), le travail et le partage des données actives (notamment les cahiers de laboratoires électroniques, déjà mentionnés ci-dessus), la publication et la préservation à long terme (dans des dépôts adéquats, voir <a href="http://www.re3data.org/">http://www.re3data.org/</a>), ainsi que la formation et la documentation des jeux de données.

Dans ce contexte, les bibliothèques peuvent apporter leur expérience en matière de gestion des métadonnées et de préservation des données sur le long terme. Pour rester dans le contexte helvétique, huit hautes écoles parmi lesquelles l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, la Haute École de Gestion (HEG), et l'Université de Genève, vont déposer cette année (en février 2015) dans le cadre

du programme P-2 de la CUS [25] une proposition de projet dénommée <u>DLCM</u> (*Data Life-Cycle Management*). Dans les grandes lignes, l'objectif du projet est de traiter de manière collaborative la question des DR dans toute sa complexité et sa singularité. Ce projet inclut une section de formation et de support aux professionnels de l'information.

#### 5. Conclusion

Pour résumer, cet article introduit une question très complexe, qui est en plein développement et continuera certainement par la suite d'impliquer les bibliothèques universitaires. Par ailleurs, il apparaît de façon très nette, que les données de la recherche nécessitent une approche ouverte et collaborative avec les services informatiques, les directions des universités, et l'ensemble des autres acteurs institutionnels. La gestion des données de la recherche va sans aucun doute jouer un rôle de plus en plus important dans l'avenir des institutions, et a fortiori, des bibliothécaires. Affaire à suivre...



https://rdalliance.org/plenarymeetings/fourthplenary/plenarycartoons.html

[25] CUS P-2 Information scientifique : accès, traitement et sauvegarde. Le programme est prévu pour les années 2014-2018.

# quand les sens s'en mêlent

Joëlle Angeloz

En ce samedi matin, au petit déjeuner, en beurrant sa tartine de Marmite (version de notre Cenovis importée par les Anglais) Ranganathan en avait marre. Cette histoire d'organisation de la connaissance lui prenait la tête. Il savait qu'il touchait au but mais il lui manquait l'étincelle pour concevoir son système de classement. Tenez, ce pot de Marmite-Cenovis, imaginez qu'il faille le ranger parmi d'autres sujets, où le classer ? Sous pâte alimentaire ? Aliment importé ? Produit toxique <;)? Il était perdu, il fallait absolument qu'il se change les idées.

C'est en regardant son jardin dehors que l'idée lui vint. Et s'il créait un jardin zen à côté de son jardin de plantes aromatiques ? Il y avait cette petite platebande composée de quelques dalles entre lesquelles poussaient des pissenlits. Il lui suffirait de désherber l'endroit, de toute façon il ne mangeait pas souvent de la dent-de-lion ; puis il placerait les dalles en enfilade pour aménager un petit chemin menant au jardin des senteurs. Et si une ou deux dalles n'étaient pas d'équerre, il arrangerait cela en faisant une légère indexation du niveau par rapport au gazon. Il imaginait également à droite du chemin, une composition avec de jolis galets blancs tout lisses : une spirale. Ce serait du plus bel effet et une telle circonvolution favoriserait certainement son recentrage pendant ses moments de méditation. Peut-être même que ce serait là qu'il trouverait la solution à son système de classement !

Ranganathan commençait à se détendre, décidément ce projet lui plaisait de plus en plus. Et puis, il ajouterait un joli petit pont pour donner une touche de romantisme à l'ensemble. Il irait couper des bambous, les taillerait et les fixerait solidement les uns aux autres, car comme l'aurait sûrement dit Callimaque de Cyrène, son ancêtre bibliothécaire de la Bibliotheca Alexandrina « compactus liber aere perennius est », ou si l'on veut bien « bambous bien fixés, pont durable ». Probablement que Callimaque aurait aimé que cette maxime s'applique mieux à sa bibliothèque.

Ranganathan se voyait déjà déambulant dans son jardin zen, à la lumière d'une petite lanterne chinoise, le coucher du soleil chatoyant de 1000

reflets sur les multiples faces de ... mais bien sûr ! C'était cela ! Il l'avait trouvé son système d'organisation ! Il fallait que soit une classification à facettes, ainsi les bibliothécaires des générations présentes et futures pourraient décliner à l'infini tous les sujets. Même une version allemande ou chinoise de la Marmite-Cenovis y trouverait sa place. Apaisé, Ranganathan finit son

petit-déjeuner puis sortit créer son jardin, un 577.51 selon son ami Dewey, assurément !

# la journée avait pourtant bien commencé...

Ariane Perruchoud

... un calme apaisant régnait dans la salle de lecture, je n'étais pas submergée d'emails de lecteurs insatisfaits ou de collègues angoissés, j'avais eu le temps de prendre un café et personne ne m'avait encore abordée pour m'annoncer que :

- a) les toilettes étaient à nouveau bouchées
- b) une personne suspecte semblait avoir dormi dans la bibliothèque
- c) un collègue s'était déjà emparé de tous les ouvrages à cataloguer sur l'étagère

C'est pourquoi j'étais d'humeur plutôt sereine quand je dus aller chercher un document dans les magasins. D'une main ferme et sûre (la force de l'habitude), je saisis la manivelle des parois du compactus pour les écarter l'une de l'autre et c'est à ma plus totale stupéfaction que je découvris...

... un jeune homme qui s'écroula à mes pieds. En fait, on aurait dit une marionnette détachée de ses fils qui s'avachit au sol. Tétanisée, je pensai à la rigidité cadavérique, à ces cadavres dont il faut casser les membres pour les disposer sur une civière (je sais, je regarde trop les Experts). Donc, si la rigor mortis avait disparu, c'est qu'il se trouvait là depuis... la veille ? Je tordis le cou pour examiner son visage : je crus reconnaître Igor, un des auxiliaires qui veille sur la bibliothèque jusqu'à sa fermeture. Il travaillait avec une jeune étudiante en médecine, haute comme trois pommes. Était-ce elle qui l'avait écrabouillé entre les parois du compactus? Et pour quelle raison? Tandis que dans ma tête s'égrenaient les premières notes du célèbre générique (Who are you? Who, who...), je reculai tout doucement – comme si j'avais pu réveiller ce pauvre garçon. Première chose : isoler la scène du crime, puis avertir la police. Donc, je fermai à clé derrière moi en sortant du magasin et me dirigeai vers les bureaux. Oubliant de jeter un œil à travers le hublot qui nous permet de voir si quelqu'un est en train d'ouvrir la porte de l'autre côté, j'ai tapé mon code fébrilement et poussé la porte suffisamment vivement pour que le battant heurte de plein fouet mon collègue Jean. Cela aurait pu être un accident du travail sans conséquence :

- a) si son nez ne s'était pas immédiatement mis à pisser le sang
- b) s'il n'avait pas porté tout aussi immédiatement ses mains à son visage et, ce faisant, s'il n'avait pas lâché l'arrosoir rempli d'eau qu'il portait (cela n'apparaît pas dans son cahier des charges, mais Jean doit faire en sorte que les plantes qui égaient notre salle de lecture ne sèchent pas sur pied)
- c) si le contenu dudit arrosoir ne s'était pas déversé sur la prise électrique aux fils à nu qui se trouvait à nos pieds (prise dont nous avions demandé la réparation il y avait de cela deux mois, treize jours et vingt minutes).

Il y eut un grésillement de mauvais augure (couvert par les imprécations de Jean dont le nez gouttait sur la moquette), une odeur de plastique fondu et quelques flammèches commencèrent à lécher le mur. Des collègues, par les cris alertés, s'étaient précipités pour porter secours à Jean qui tentait de les repousser au risque d'en blesser quelques unes. L'une d'entre elle s'avisa du début d'incendie (j'avoue que j'étais trop éberluée pour réagir) et se précipita dans la cuisine pour en revenir munie de l'antique théière collective dont elle déversa le contenu sur la prise. « Pssshht », feula le feu. Cela aurait pu être la fin de ce désagréable accident :

- a) si le court-circuit n'avait pas fait s'éteindre toutes les lumières des bureaux (et de l'étage, comme nous l'apprendrions plus tard... coupant le courant des ordinateurs et provoquant le désespoir de nombre d'étudiants qui n'avaient pas sauvegardé leur travail)
- b) si l'alarme incendie ne s'était pas enclenchée, nous invitant tous à quitter le bâtiment.

« Prenez vos vestes ! » conseillai-je. Car, évidemment, au mois de janvier, il aurait été inconscient de la part du personnel de la bibliothèque de sortir et patienter dans un froid polaire qu'on nous autorisât à regagner nos postes de travail. De plus, je n'avais aucune envie d'avoir à remanier le planning du prêt pour cause de refroidissements multiples.

Les minutes suivantes furent occupées à vider la salle de lecture de ses occupants, en les orientant vers les sorties de secours, les oreilles vrillées par l'alarme incendie. J'imaginais le feu courant le long des murs de nos bureaux, dissimulé dans les plinthes et les faux plafonds, jusqu'à ce qu'un jeune pompier ouvre la porte, crée un appel d'air et que tout s'enflamme façon Backdraft (un de mes films préférés). Ce qui me fit penser à l'autre jeune homme enfermé dans le magasin, étendu entre deux parois chargées des thèses de notre vénérable faculté. Si je ne m'en mêlais pas, les pompiers le trouveraient et penseraient que c'était une malheureuse victime de l'incendie. Bon, il n'y avait pas vraiment d'incendie, de toute évidence, et une bonne autopsie démolirait cette théorie. Je passais justement devant le magasin et j'allais emprunter à mon tour la sortie de secours quand j'entendis quelqu'un marteler la porte que j'avais fermée à clé un quart d'heure plus tôt. Ma première pensée n'a pas été (et je vais vous surprendre) qu'Igor s'était transformé en mort-vivant et était à notre poursuite pour nous sauter à la gorge. J'ai pensé à mon autre collègue des archives qui a l'habitude de faire chaque matin à heure fixe une station prolongée dans les toilettes du magasin. L'aurais-je par mégarde enfermé avec le cadavre ? J'ouvris donc la porte et me trouvai nez à nez avec...

- Igor ? Qu'est-ce que vous faites là ?
- Je me suis endormi.
- Depuis hier soir ?!
- Et bien... fit le jeune homme en passant la main dans ses cheveux (ce qui

lui donna une vague ressemblance avec Brad Pitt; Brad Pitt jeune, s'entend). Je... En fait, je suis narcoleptique.

La seule chose que je trouvai à dire fut :

- A l'avenir, vous feriez mieux de l'indiquer dans votre dossier de candidature.
- C'est que ça fait un peu peur aux gens, c'est parfois impressionnant, je m'endors d'un coup, n'importe où...
- Je vois tout à fait ce que vous voulez dire, fis-je en le laissant descendre devant moi les escaliers de secours.
- Qu'est-ce qui s'est passé ? Il y a un incendie ? lança-t-il par-dessus son épaule.
- Quelque chose comme ça. C'est une longue histoire.

PUBLICITÉ

# OGICIEL POUR BIBLIOTHEQUES

BiblioMaker est composé de différents modules qui couvrent l'ensemble des besoins d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.

BiblioMaker est utilisé par plus de 300 bibliothèques en Suisse et est développé depuis 1987 par Micro Consulting SA.

Kit d'évaluation gratuit!

# Biblio Maker

Versions : dès

Light Fr. 290.-Standard Fr. 2'400.-PRO Fr. 5'800.-

**2** 0800 822 228

www.bibliomaker.ch info@bibliomaker.ch



# ENTRE DELIX VAGUES

# ... il y a encore un (tout petit) peu d'écho!

QUAND ON SE LES GÈLE ICI...

Dans l'hémisphère sud, c'est l'été... Et cela donne ça, en Australie:

Coogee Beach library makes finding the perfect summer read simple, *Daily Telegraph* (1 décembre 2014) http://lc.cx/ENB





# POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'ESPACE

Parce qu'on a tous un piano délaissé dans notre salon qui prendrait moins de place si on l'accrochait au mur....

Idee per una libreria da sogno : le più belle, curiose et strane raccolte dal sito Bookshlef [sic] Porn (FOTO)

http://www.huffingtonpost.it/2013/03/10/idee -per-una-libreria-da-sogno\_n\_2847302.html (10 mars 2013)

# **Hors-Texte**

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

Adresse du site internet de l'AGBD : http://www.agbd.ch

## Le comité de rédaction

est composé de Dorothée Crettaz, Julie Gindre, Lucile Grandjean, Jan Krause, Ariane Perruchoud

#### **Adresse**

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D. Case postale 3494 CH - 1211 Genève 3 e-mail : hors-texte@agbd.ch

# Thème du prochain numéro :

Où l'on parlera des bibliothèques relativement petites et plus ou moins méconnues



Délai de réception des articles : 31 mai 2015

# **SOMMAIRE**

Ce qu'ils ont dit	2
Editorial	3
Billet du président	4
Conservation en bibliothèque académique : mise en conserve ou ouverture sur l'infini ?	5
L'éternelle lutte pour l'espace	13
A la manière de Voltaire : le désherbage, un problème épineux 1	18
Nouvelle : Le jardin des livres	2
Données de la recherche : quèsaco ? 2	<u>'</u> 4
Nouvelle : Quand les sens s'en mêlent	Ю
Nouvelle : La journée avait pourtant bien commencé	31
Entre deux vagues	34



ISSN 0258-0713 Impression : Sediprint